

# SMI

# SAINT-MAMMÈS INFORMATIONS

## #86

OCTOBRE  
NOVEMBRE  
DÉCEMBRE

## 2021

C'est la rentrée !

Rétrospective estivale

Nouveau bâtiment  
de restauration scolaire  
et périscolaire en 2023

Du nouveau au CCAS

Un site web  
tout neuf !



**Saint-Mammès**

# sommaire



RÉTROSPECTIVE  
CET ÉTÉ À SAINT-MAMMÈS



CONSTRUCTION DE LA  
RESTAURATION SCOLAIRE



LES JOUTES NAUTIQUES  
À L'HONNEUR

**06-07**

DOSSIER  
SPÉCIAL RENTRÉE

- Rappels pratiques services périscolaires
- Travaux de réfection et d'embellissement dans les écoles
- Nouveau prestataire de restauration scolaire
- Poursuite de la dématérialisation dans les services périscolaires
- Le Conseil Municipal des Jeunes
- Lancement du Campus Jeunes

**10-11**

DU NOUVEAU  
POUR LA RENTRÉE

- Le site internet de la commune modernisé
- L'ERPD labellisé Internat d'Excellence
- Bornes informations voyageurs
- Nouvelle responsable du CCAS et du SAD
- Bienvenue à notre nouveau médecin !

**13**

COMMERCES

- Mémo horaires des commerçants de Saint-Mammès

**14**

HOMMAGE

- Hervé Hache, employé municipal

**15**

TRIBUNES

**16**

AGENDA

**SMI**  
SAINT-MAMMÈS  
INFORMATIONS

#86 octobre, novembre,  
décembre 2021

Directeur de la publication : Joël SURIER  
Conception et rédaction : Service  
Communication / Mairie de Saint-Mammès  
Impression : Hélios Service  
Tirage : 1700 exemplaires, encres végétales,  
papier PEFC.  
Crédits photos : Mairie de Saint-Mammès,  
Freepik, Pixabay, Charlotte Kadri

Site internet :  
[www.saint-mammès.com](http://www.saint-mammès.com)  
Page Facebook officielle :  
[www.facebook.com/mairiesaintmammès](https://www.facebook.com/mairiesaintmammès)

**Pour nous contacter :**  
Courriel : [accueil@saint-mammès.com](mailto:accueil@saint-mammès.com)  
Téléphone : 01.64.23.39.41

## Chères Mammésiennes, Chers Mammésiens,

Cette rentrée 2021-2022 pourrait avoir un goût de déjà-vu, tant la situation ressemble à ce que nous avons vécu l'année dernière : protocoles sanitaires pour les écoles, pour le sport et les loisirs, complications d'accès à certains lieux, annulations en série, restrictions en tous genres...

Toutes ces limitations pourraient conduire à un certain attentisme, dans la crainte de savoir quelle prochaine "vague" amputera nos moyens ou nos ambitions.

À Saint-Mammès, c'est tout le contraire !

Toujours mobilisés et concentrés sur notre "programme d'action municipale 2020-2026", dans la concertation avec les commissions et avec l'équipe municipale, nous avons décidé d'intensifier nos efforts.

Nous agissons de façon continue pour améliorer l'environnement, les infrastructures et le cadre de vie, mais aussi pour que les services municipaux répondent toujours mieux à vos attentes.

Ainsi, comme vous aurez pu le constater au premier coup d'œil, notre magazine municipal revêt une maquette plus moderne, et ses contenus s'enrichissent pour offrir une information plus large, et ce dans les mêmes contraintes budgétaires que précédemment.

Toujours concernant l'information municipale, le site internet de la commune se verra entièrement renouvelé d'ici la fin du mois de septembre, et sera compatible avec les smartphones.

Les travaux de la rue Grande sont pratiquement terminés ; quelques derniers ajustements sont en cours. Un temps d'adaptation sera naturellement nécessaire, mais gageons que nous saurons bientôt tous apprécier une circulation plus sûre, et un stationnement mieux organisé.



Et cette rentrée apporte beaucoup d'autres nouveautés : la construction du bâtiment de restauration scolaire va démarrer prochainement, où nos enfants pourront enfin prendre leurs repas dans un environnement dédié, plus sûr et plus moderne.

Un nouveau médecin vient de s'installer à Saint-Mammès pour compléter l'offre de soins, en attendant de pouvoir concentrer nos efforts sur la création d'un Centre de Santé.

Le CCAS se renforce également, avec l'arrivée d'une nouvelle responsable du service, pour venir en aide aux Mammésiens qui en ont besoin.

Pour notre sécurité, un nouvel ASVP est en poste depuis le 3 septembre, et nous sommes actuellement en recrutement pour le poste de policier municipal.

Enfin, nous lançons le Conseil Municipal des Jeunes, ainsi que le Campus Jeunes, afin de permettre aux plus précoces de nos citoyens de s'investir et de s'exprimer pleinement au travers de projets qu'ils mèneront dans l'intérêt de tous.

Comme vous le voyez, aucun attentisme pour la municipalité. Les choses bougent, les projets avancent, et nous restons plus que jamais à votre écoute, prêts à dialoguer avec vous de vos préoccupations, de vos attentes, pour rendre Saint-Mammès toujours plus dynamique, toujours plus solidaire !

Bien chaleureusement,

**Joël Surier,**  
Maire de Saint-Mammès

# Rétrospective cet été à Saint-Mammès

## MUSIQUE BAROQUE

Ce concert, proposé par l'ensemble Le Promenoir, a fait vibrer le chœur de l'église, avec leur magnifique interprétation des œuvres de Purcell, Strozzi, Dowland.

2 juillet



3 juillet

## FÊTE DE LA BOURSE

Organisée par la municipalité, conjointement avec les associations 1000 Sabords et AFSL, la journée portes ouvertes de l'ancienne bourse d'affrètement a donné l'occasion aux Mammésiens de se réapproprier ce lieu emblématique de la commune. De nombreuses visites, animations, spectacles, et chants mariniers ont ponctué cette journée placée sous le signe du patrimoine fluvial de notre village.



Présents à la cérémonie d'ouverture, (de gauche à droite) MM. Patrick Septiers, Président de la CC Moret Seine et Loing, Joël Surier, Maire de Saint-Mammès, et Jean-Louis Thiériot, Député.



## AIRE DE JEUX

Rue des Prés, de nouveaux équipements ont été installés. Un jeu à ressort et une balançoire permettent désormais aux plus petits de profiter pleinement de l'aire de jeux.



## MASSIFS FLEURIS

Au début de l'été, les équipes techniques municipales ont embelli de nombreux emplacement : à la sortie du village (direction Moret), devant la MLC...



14 août

## FEU D'ARTIFICE ET FÊTE FORAINE

Pour la fête patronale de Saint-Mammès, un superbe feu d'artifice a été tiré au dessus de la Seine et a illuminé la nuit, pour le plaisir d'une foule nombreuse venue admirer le spectacle. Il a ainsi conclu une semaine festive où la fête foraine a diverti petits et grands.



15 août

## COURSE CYCLISTE

Organisé par le Vélo Club, le traditionnel Prix Cycliste de Saint-Mammès a rassemblé près d'une centaine de coureurs, répartis en 4 catégories, sur 2 parcours (60 Km et 70 Km), et venant de clubs de toute l'Île-de-France et de départements voisins.

## TRAVAUX RUE GRANDE

Les travaux de sécurisation et de stationnement de la rue Grande se sont achevés début juillet.

Les passages piétons ont été mis aux normes, avec l'installation de plaques "podo-tactiles" qui permettent aux personnes malvoyantes de se repérer avant de traverser.

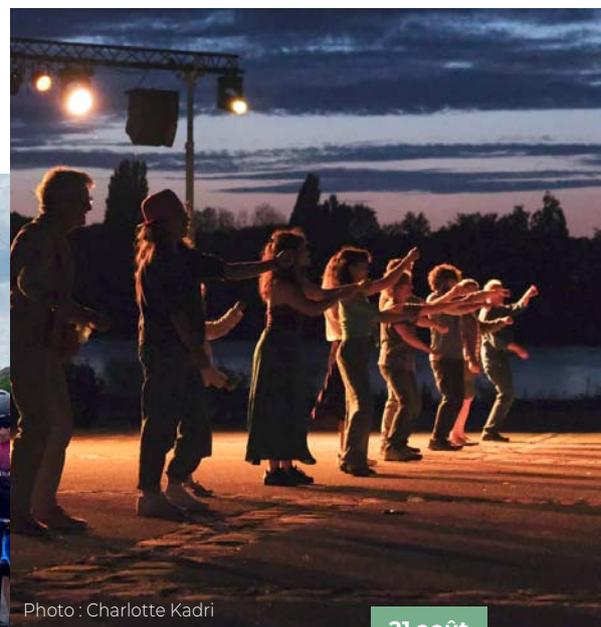


Photo : Charlotte Kadri

21 août

## CINÉ-BAL

Après avoir assisté aux ateliers chorégraphiques et aux répétitions, des dizaines de participants ont rejoint la Compagnie Tam pour le Ciné-Bal, organisé avec la CCMSL avec le soutien du ministère de la culture, qui proposait de se déhancher sur des danses mythiques du cinéma français. Une danse locale, la "Freycinette" a été créée pour l'occasion.



tous les dimanches

## MARCHÉS DOMINICAUX

Le succès ne se dément pas pour nos marchés dominicaux, qui comptent toujours plus de marchands locaux.



# Dossier spécial

# Une rentrée pleine

## rappels pratiques

### SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour toute demande d'inscription aux services périscolaires (accueil matin/soir ou restauration), pour toute modification de planning, annulation de repas, ou en cas d'absence, contactez :

**Aurélié Brunet**, responsable des services scolaires & périscolaires :

01.64.23.34.23

[periscolaire@saint-mammes.com](mailto:periscolaire@saint-mammes.com)



Le Mémorandum Pratique est à télécharger sur le site de la commune :

[www.saint-mammes.com](http://www.saint-mammes.com)

rubrique "Services Périscolaires".

### Factures périscolaires

Pour adhérer au prélèvement automatique, contactez

**Mme Demasse**, en mairie, au  
01.64.23.39.41



## TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'EMBELLISSEMENT

Pendant l'été, des travaux ont été menés à bien dans les établissements scolaires : **réfection de la cour** de l'école Benoît Plassard (1), **rénovation des sanitaires** dans la maternelle (2) (installation de nouvelles cloisons), et diverses réparations dans les salles de classe en fonction des besoins des enseignants, pour améliorer la sécurité et le confort des enfants.

**Un nouveau dortoir "mobile"** a été créé, pour répondre à la demande croissante des inscriptions en petite section.

Enfin, des **visiophones** (3) ont été installés à l'entrée dans 2 écoles, afin de sécuriser les entrées et sorties.

## NOUVEAU PRESTATAIRE DE RESTAURATION SCOLAIRE



Pour cette rentrée 2021, les menus de la cantine scolaire seront préparés par le groupe Depreytere. Cette entreprise, située à Ecuelles, et qui favorise l'approvisionnement en circuit local, a répondu favorablement aux exigences de l'appel d'offre ouvert par la municipalité.

Le Groupe Depreytere Restauration a adhéré récemment à la Coopérative Bio et Local en respectant la loi EGAlim.

### Le Saviez-vous ?

La loi EGAlim, promulguée en novembre 2018, prévoit plusieurs mesures très ambitieuses pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective, avec notamment l'objectif d'atteindre un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

## POURSUITE DE LA DÉMATÉRIALISATION

Dans le cadre de la dématérialisation et de la limitation du recours au papier voulu par la municipalité, les services périscolaires ont été dotés de **3 nouvelles tablettes numériques**, ce qui porte leur nombre total à 6. Ces tablettes facilitent la gestion documentaire, et permettent de remplacer progressivement les listes papier qui étaient auparavant éditées tous les mois. Les parents peuvent désormais émarger de façon numérique lorsqu'ils déposent ou viennent chercher leur enfant.

# de nouveautés

## Le Conseil Municipal des Jeunes

**Véritable lieu d'apprentissage de la démocratie, de l'engagement individuel et collectif, le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Mammès verra le jour très prochainement, sous l'impulsion de la municipalité et avec le soutien des enseignants de nos 2 écoles élémentaires.**

Pensé pour les élèves de CM1 et CM2, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet aux enfants et aux adolescents de participer à la vie locale et de découvrir les institutions républicaines. Grâce à une réflexion et une action en collaboration avec les élus et les services municipaux, les institutions et les associations locales, le CMJ favorise aussi le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leurs représentants élus...

Avec un objectif essentiellement pédagogique, le CMJ permet aux jeunes de monter des projets réalisables au sein de la commune avec l'aide du Conseil Municipal, et leur permet d'évoluer au sein de leur commune en les aidant à devenir des citoyens responsables et à s'impliquer dans la vie communale.

Le CMJ apprend à s'investir pour les autres dans l'intérêt général sans démarche partisane. Il assure la promotion du "Vivre ensemble".

Les jeunes Conseillers, issus de tout le village, représentent la jeunesse dans sa diversité. Le Conseil n'exclut aucun jeune : la mixité sociale et culturelle dans un conseil représente une véritable richesse.

### Fonctionnement du CMJ

"Comme les grands", les candidats au CMJ devront préparer leur campagne électorale, élaborer leur programme, leur slogan, leurs tracts et affiches, afin d'inciter et convaincre leurs camarades à voter pour eux. Les élections ont lieu sous la présidence du Maire et de deux Adjointes, dans des conditions très proches des élections classiques (carte électorale, urne, isolement...).

Sont élus les candidats qui totalisent le plus de voix. Si deux candidats ont le même nombre de voix, c'est le plus âgé des deux qui est élu.



### courant octobre

Tous les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles Benoît Plassard et Henri Geoffroy pourront participer à ce scrutin.

La campagne des élections du Conseil Municipal des Jeunes sera lancée courant octobre, en partenariat avec les enseignant(e)s, qui informeront les élèves et leur distribueront les fiches de candidature. ■

### fin septembre

## Lancement du Campus Jeunes



Après son ouverture en "distanciel" sur Instagram en mai dernier, le Campus Jeunes démarre officiellement ses activités fin septembre, avec la constitution de groupes et l'organisation de réunions afin d'échanger sur différents sujets.

Pour rappel, **le Campus Jeunes propose aux 11-17 ans de Saint-Mammès** des rencontres et des échanges concernant leurs envies et leurs idées pour la commune. Accompagnés par une intervenante spécialisée et Leslie Halleur-Echaroux, Adjointe à la Jeunesse, les jeunes de

Saint-Mammès pourront ainsi **élaborer leurs projets**, avoir accès à une **aide aux devoirs** ou à un **conseil en orientation scolaire**, et bénéficier des activités et animations de la Communauté de Communes mises en places pour eux.

**Pour toute information concernant le Campus Jeunes**, contactez **Aurélien Brunet**, Responsable Services Scolaires et Périscolaires au **01.64.23.39.41**

[campusjeunesstmam@gmail.com](mailto:campusjeunesstmam@gmail.com)

Et retrouvez-nous sur Instagram :

[@CampusJeunesStMam](https://www.instagram.com/CampusJeunesStMam)



horizon 2023

# Début de construction du restaurant scolaire et périscolaire

**Projet majeur de l'équipe municipale, la construction de la nouvelle restauration scolaire est sur le point de débuter. Ce bâtiment, qui accueillera également les services périscolaires et le futur Campus Jeunes, se situera rue du Capitaine Ballot, entre l'école Henri Geoffroy et la maternelle Au Fil de l'Eau, sur l'actuel parking qui les sépare. Il devrait être finalisé pour début 2023.**

## Un projet prioritaire

La nécessité de ce nouveau bâtiment part d'un constat éloquent : depuis 2014, les enfants des établissements scolaires sont accueillis à la Maison des Loisirs et de la Culture pour prendre leur déjeuner. Cette solution, à l'origine provisoire, s'est finalement installée dans le temps.

La MLC, qui a pour vocation d'être une salle des fêtes, demande à être installée puis débarrassée avant et

après chaque repas, car des associations communales y ont également accès. La cuisine qui s'y trouve n'est pas conçue pour préparer les repas convenablement, et la salle de restauration n'offre pas le confort nécessaire car elle est trop bruyante et trop petite. Les enfants doivent par ailleurs cheminer à pied depuis leur école jusqu'à la MLC.

Enfin, il devenait urgent de répondre à la demande croissante d'accueil en service périscolaire, dont les locaux actuels ont atteint leur capacité maximale.

## Concertation dans l'élaboration

Sous l'impulsion de la municipalité, le projet a été élaboré en concertation avec une commission élargie, rassemblant des partenaires socio-éducatifs, les directeurs d'écoles et les référents de la restauration scolaire. Après plusieurs phases

## Calendrier prévisionnel des travaux

fin 2021

Pose de la première pierre

fin 2021

Phase de construction

nov 2022

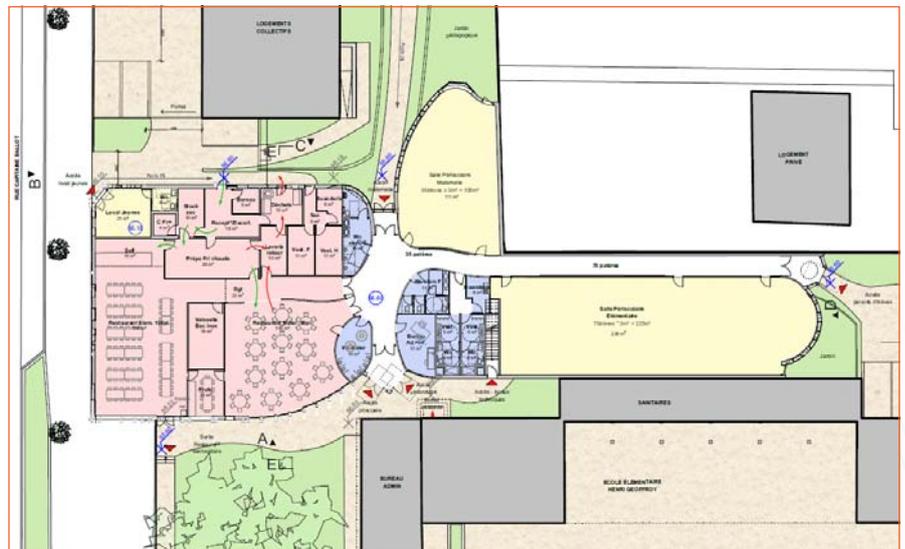
jan 2023

Livraison du bâtiment



Projection 3D du futur bâtiment, vu de la rue du Capitaine Ballot

Plan de coupe du projet, vu du dessus



*C'est avant tout pour la sécurité et le confort des enfants que ce nouveau bâtiment a été pensé avec des partenaires institutionnels et le cabinet architectural de référence.*

*Très engagée par rapport à ce grand projet d'intérêt général, la municipalité ne ménagera pas ses efforts pour atteindre cet objectif majeur de la mandature.*

**Leslie HALLEUR-ECHAROUX**  
Adjointe aux Affaires Scolaires,  
à l'Education et à la Jeunesse

de concertation, ils ont validé le choix du cabinet d'architectes, puis ont débattu et validé ensemble les choix définitifs du projet pour répondre aux attentes de chacun des interlocuteurs.

### Un bâtiment multifonctionnel

Le nouveau bâtiment, situé entre les 2 écoles (H. Geoffroy et Au Fil de l'Eau), améliore la sécurité du déplacement des enfants à l'heure du déjeuner, car ils n'auront plus à sortir sur la voie publique.

Bien que la législation ne l'impose pas encore, la municipalité a veillé à ce que la construction anticipe sur la réglementation environnementale RT 2020, respectant ainsi des normes élevées en terme d'acoustique, de matériaux employés ou encore de luminosité.

La capacité de restauration plus importante permettra une meilleure gestion des groupes d'enfants et un plus grand confort d'accueil. Une entrée spécifique a été intégrée pour permettre l'accueil aux services périscolaires, et une salle sera dédiée au Campus Jeunes.

### Maîtrise du financement

La construction représente un coût total d'environ 1,8 millions

d'euros (HT), dont le financement est réparti entre plusieurs sources. D'une part, les subventions de la Région Ile-de-France à hauteur de 800.000€ environ, et de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) à hauteur de 370.000€, et d'autre part via une participation de la commune aux alentours de 600.000€. Ce financement nous permet de maintenir un niveau d'endettement raisonnable, et de continuer à financer de futurs projets.

### Hommage architectural

La municipalité a souhaité que le nouveau bâtiment s'inscrive harmonieusement dans l'horizon visuel de notre village. Plutôt qu'une construction dont le design viendrait contraster avec l'existant, le cabinet architectural, après de nombreux repérages, a proposé une approche en cohérence avec notre environnement, et surtout avec notre histoire. Le choix final s'est donc tout naturellement porté vers un bâtiment à l'image de la batellerie, en hommage au patrimoine marinier de Saint-Mammès.

**La construction doit débuter en cette fin d'année 2021, et la nouvelle restauration scolaire devrait être achevée et opérationnelle pour début 2023. ■**

# Un site internet modernisé

octobre

**Mis en ligne au début des années 2010, le site internet de la commune avait besoin d'un bon rafraîchissement !**

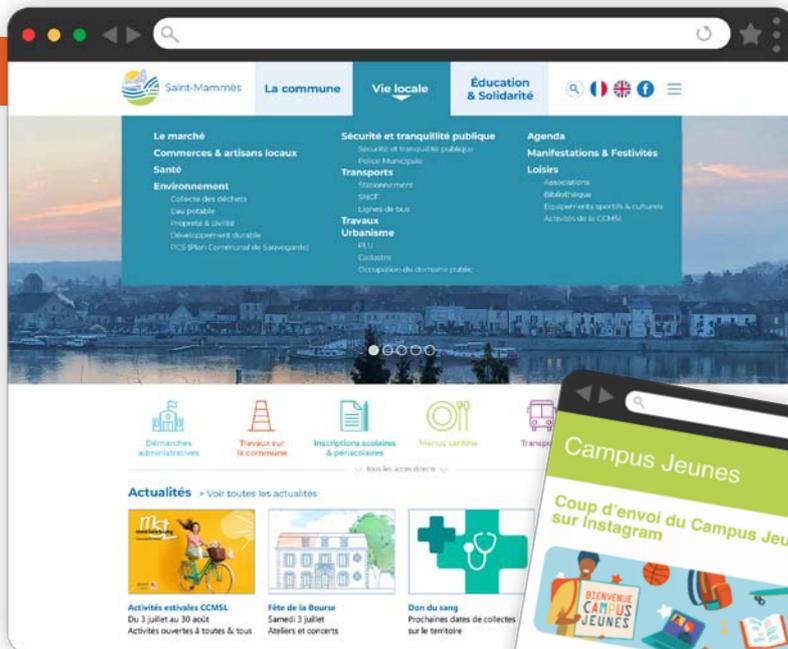
La dernière décennie a vu l'utilisation des smartphones exploser : au premier semestre 2021, près de 55% des visites de sites internet proviennent des téléphones mobiles. Il était donc primordial que le site de Saint-Mammès soit adapté à une consultation sur smartphone.

Plus lisible, plus facile à naviguer, le nouveau site internet proposera

3 grandes catégories : "La commune", "Vie locale", "Éducation & Solidarité". Vous retrouverez dans ces 3 sections l'ensemble des informations et des services que vous aviez l'habitude de consulter.

Des icônes d'accès direct ont également été ajoutées, dès la page d'accueil et dans chaque article, afin de naviguer plus efficacement vers l'information recherchée.

Le site est en phase de finalisation, et devrait être opérationnel début octobre.



## Appel aux photographes en herbe !

Si vous avez un talent de photographe, envoyez-nous vos plus beaux clichés pour enrichir la page d'accueil du site internet. Vos images, créditées de votre nom si vous le souhaitez, mettront ainsi en valeur notre beau village et votre sens artistique !

Envoyez vos photos à : [communication@saint-mammes.com](mailto:communication@saint-mammes.com)

septembre

## L'ERPD labellisé Internat d'Excellence !

Ce label est attribué pour le respect d'un ensemble de critères, parmi les quels : la qualité du projet pédagogique et éducatif, les partenariats que l'établissement établit, la participation active et citoyenne des internes à la vie de l'établissement et un accompagnement personnalisé tout au long du parcours scolaire.

Pour plus d'informations : [www.internat-erpd-saint-mammes.fr](http://www.internat-erpd-saint-mammes.fr)



## Bornes informations voyageurs

La société Transdev va prochainement installer et mettre en service des bornes d'informations voyageurs dans la commune.

Ces dispositifs, équipés chacun d'un panneau solaire indépendant, indiquent le temps d'attente avant l'arrivée du prochain bus.

Des bornes seront installées aux arrêts "Les Guettes" et "Pont".



1<sup>er</sup> septembre

## Nouvelle responsable du CCAS et du SAD

**Véronique Laffon rejoint les services municipaux en tant que Responsable du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du Service À Domicile (SAD).**

“Au CCAS, j'accueille, j'accompagne et j'oriente les personnes seules ou les familles, pour de nombreuses démarches : demande de prise en charge d'une carte de transport, constitution d'un dossier d'aide au logement, alimentaire ou financière... Ces dossiers sont gérés en lien avec les services du département.

Le CCAS intervient également pour les personnes en situation de handicap et les Aînés. Le SAD permet de mettre à disposition des aides à domicile, de manière ponctuelle ou



durable, pour le ménage, les petites courses, la toilette ou la promenade.

Et pour nos Aînés, en lien avec les associations, nous organisons toute l'année des activités, des ateliers et des événements.

Précédemment directrice du service solidarité dans une collectivité territoriale plus grande, je suis heureuse d'intégrer le CCAS dans un village comme Saint-Mammès,

où je pourrai suivre les dossiers de façon individuelle et apporter des solutions personnalisées aux demandes qui me seront transmises.”

**Accueil du CCAS** du lundi au vendredi : 10h à 12h, puis de 15h à 17h (à la Mairie).

**Prise de rendez-vous au**  
**01.64.23.56.64**

## Bienvenue à notre nouveau médecin

depuis le 13 septembre



Le Docteur Soliveau, signant le bail de son cabinet médical, avec Joël Surier, Maire de Saint-Mammès

Dans un contexte de désertification médicale, la municipalité cherche des solutions pour étoffer l'offre de santé à Saint-Mammès.

Au mois de juin, des échanges avec Sylvie Soliveau, médecin généraliste, ont eu lieu dans le cadre du projet de centre de santé.

Dans cette perspective, la Mairie lui a alors proposé de s'installer provisoirement au 121 rue Grande, dans une maison appartenant à la commune, et de réaliser les travaux de rénovation nécessaires à l'accueil de ses patients.

**Son nouveau cabinet médical est ouvert depuis le lundi 13 septembre.**

Les rendez-vous sont à prendre sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) - des créneaux d'urgence ont été réservés.

**Remerciements** La municipalité remercie vivement la **société MBA** (140, rue Grande), qui a gracieusement proposé sa participation dans la réalisation des pentes d'accès aux personnes à mobilité réduite, ainsi que la **Laverie DM** (39, rue Victor Hugo) pour la réalisation de la signalétique.

associations

# Connaissez-vous les joutes ?



**Sport emblématique de la commune, les joutes parisiennes se pratiquent tous les dimanches de mai à septembre sur la Seine. Depuis 1884, le club s'attache à conserver l'aspect folklorique des joutes, tout en s'imposant au plus haut niveau sur le plan sportif. Frédéric Roux, Président du Club de Joutes de Saint-Mammès, présente son association et ce sport typique.**

Adhérent de la Fédération Française de Joutes depuis 1960, le club de Saint-Mammès n'a cessé d'évoluer sous l'influence de tous les bénévoles qui en assurent la gestion. Le club accueille toutes les personnes (à partir de 7 ans) désirant se former à ce sport pour défendre nos couleurs (le jaune et noir).

## Le principe

Les compétitions se font par catégorie d'âge et de poids, que ce soit en masculins ou féminines.

Les barques, propulsées à l'aide d'un moteur, sont dirigées par un barreur appelé "patron", et se croisent à droite.

L'équipement est constitué d'un plastron destiné à amortir le choc et à protéger le joueur, et d'une lance en bois d'une longueur de 3,40 à 4 m suivant les catégories, "emboulée" (munie d'un tampon en cuir) à son extrémité.

Le joueur, en position de légère fente avant, pied gauche en arrière calé au "taquet", jambe gauche tendue, genou droit fléchi, tient sa lance de la main droite. Il prend place sur le "trinquet", plate-forme montée à l'arrière du bateau, surélevée d'environ 50 à 70 cm.

L'objectif ? Faire tomber son adversaire à l'eau tout en résistant à son assaut !

En 2021, malgré la crise sanitaire notre association a réussi à rassembler plus de 40 adhérents. Fort d'une école de joute (7-14 ans) où les adhérents sont de plus en plus nombreux, le club de Saint-Mammès démontre tous les week-ends que l'avenir du club passe par nos jeunes !



## Un palmarès 2021 exceptionnel !

**L'équipe féminine championne de France et 4<sup>ème</sup> place pour l'équipe masculine** lors de la finale par équipes à Melun le 10 juillet.

Résultats du Championnat de France individuel des 4 et 5 septembre à Arras :

### Thiméo LABADILLE

3<sup>ème</sup> en école de joute - Alsacienne

### Ethan ROUX

3<sup>ème</sup> en minime - Alsacienne  
Vice champion de France en minimes - Parisienne

### Clovis MAURIN

Vice champion de France en cadets - Alsacienne

### Antonia LE PAYEN

Vice championne de France en juniors - Parisienne

### Délie VALLET

Vice championne de France en école de joute - Alsacienne

### Léa LE PAYEN

Vice championne de France en toutes catégories - Parisienne

### Alexandre RAFFUGEAU

Vice champion de France en séniors Mi-Lourds - Parisienne

### Frédéric ROUX

Champion de France en séniors lourds - Parisienne

### William ROUX

Champion de France en juniors lourds - Parisienne  
Champion de France en juniors lourds - Alsacienne

## Informations

Le club s'entraîne tous les mercredis dans son local (1 rue Victor Hugo) de 14h00 à 16h30, et le dimanche sur la Seine de 13h45 à 18h30 en face du 10 Quai de Seine.

**Président : Frédéric ROUX**

**06.76.78.89.29**

[frederic.roux@fondationbellan.org](mailto:frederic.roux@fondationbellan.org)

# Mémo horaires des commerçants

## Commerces

### Casino

7j/7 - 8h-21h30

01.64.32.26.65 et 06.27.28.62.15

### CAT Immobilier

Lundi - samedi 9h-12h / 14h - 19h

Fermé le dimanche

01.64.23.19.60

### DM laverie

39 rue Victor Hugo

7j/7 8h-20h

### Pharmacie

Lundi : 15h-19h15

Mar. - ven. : 9h-12h15 / 15h-19h15

Samedi : 9h-12h15 / 15h-18h

01.64.23.39.68

### Salon Alex Coiffure Mixte

Mardi au jeudi : 8h15-12h / 14h-19h

Vendredi et samedi : 8h15-18h

01.64.23.39.96

### Seine et Loing Conduite

Heures de conduite :

Lundi 8h-12h / 13h-20h

Mar.-merc. 8h-12h / 13h-18h

Jeu.-ven. 8h-12h / 13h-20h

Sam. 8h-12h / 13h-17h

Code : mardi + merc. 18h - 20h

01.64.31.52.02

seine-et-loing-conduite@orange.fr

### Sub'style (salon de coiffure)

Mardi à vendredi: 9h-19h

Samedi : 8h30-17h30

01.60.74.06.47

### Thitima Thai Massage

Lun. - dim. sur rendez-vous : 10h-20h

07 69 41 29 13 / 07 81 66 90 38



## Métiers de bouche

### Aux Délices de St-Mammès (boulangerie)

Lundi : 7h-13h / 15h30-19h30

Mardi : 7h-12h30

Jeu. - sam. : 7h-13h / 15h30-19h30

Dimanche : 7h-13h

01.64.23.39.75

### Boucherie-charcuterie

Mercredi vendredi et samedi :

8h30-12h45 / 15h-19h30

Dimanche : 8h30-12h45

Commande et réservation :

01.60.74.40.00

### Le Cellier (caviste)

Jeu. - sam. : 10h-12h30 / 15h30-19h

Dimanche : 10h-12h30

01.60.71.93.39

## Cafés, bars, restaurants

### Au Bon Couscous

Mardi a dimanche : 8h-14h / 18h-21h

Réservation, vente sur place et à emporter.

01.60.71.94.57 et 06.82.92.88.13

### Bar des Capitaines

Vendredi a mercredi : 8h-00h

Café, panini, réservation, PMU, point presse, terrasses au bord de l'eau.

06.71.39.87.60

### Bar Maëva

Mardi au samedi : 10h-23h

Dimanche : 9h-23h

01.64.23.37.02

### Bella Mimi (pizzeria)

01.64.23.20.83

### L'Émeraude (kebab)

Mardi à dimanche : 11h-00h

Terrasse, restauration rapide.

01.60.74.49.72

### Le Saphir (bar tabac)

Mardi a samedi : 7h-13h / 16h-20h

Dimanche : 7h-13h

# Hervé Hache

Hervé HACHE, Agent dans notre commune depuis plus de 25 ans, nous a quittés et laisse un grand vide à Saint-Mammès.

Nous gardons de lui sa grande gentillesse, sa rigueur dans le travail. Il était apprécié de tous les Mammésiens. Son dévouement auprès de nos aînés, des associations Mammésiennes et des commerçants était indiscutable.

Toujours volontaire pour rendre service, il avait un petit mot gentil pour chacun, et toujours le sourire aux lèvres. Il était un acteur important pour l'ensemble des services de la mairie qui le considérait plus comme un ami qu'un collègue. L'ensemble des agents le surnommait affectueusement : "Mac Gyver, le bricoleur de l'administratif" !

Il était aussi l'ami des enfants dont il assurait, tous les jours, leur sécurité aux sorties de nos écoles.

Hervé était très attaché à ses origines batelières.

Nos pensées sont souvent tournées vers lui et il nous manque. Sa bienveillance restera à jamais gravée dans notre village.

Repose en paix Hervé.



Les textes sont retranscrits tels qu'envoyés. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

## Saint-Mam' Solidarité

### EXPULSION DU FORUM DES ASSOCIATIONS

Saint Mam' Solidarité est une association de loi 1901, déclarée en préfecture, ayant pour objet de promouvoir la démocratie participative, la transition écologique et la justice sociale.

Comme toutes les associations mammésiennes enregistrées en mairie, nous avons reçu une invitation à participer au forum des associations. Le coupon a été transmis le 17 août, et, comme beaucoup d'autres associations présentes, nous n'avons pas reçu de confirmation.

Nous nous sommes donc installés à 10h30 mais M. le Maire (d'après ses propos en accord avec son premier adjoint) a exigé que nous partions.

Alors que le passe sanitaire est en vigueur, M. le Maire a inventé le passe politique !!!

En effet, il a prétexté, sans nous présenter de règlement, que le forum n'accueillait pas d'associations politiques.

En fait, la discussion a vite tourné sur nos prises de position et notre "torchon" (sic) mensuel (contestation de l'augmentation des indemnités, de l'installation des caméras, du recrutement de son fils à la poste...).

Il faut donc aller dans le sens de M. le Maire et ne pas informer la population de ses agissements, ni des propositions alternatives que nous faisons.

Un élu, quel qu'il soit, s'expose à la critique, car c'est cela, la démocratie !

## Un Nouveau Cap

En 2018, Mr Surier avait vilipendé l'attribution du marché dominical à une société extérieure par Délégation de Service Public. Il en avait fait une promesse de campagne : "Remunicipaliser la gestion du Marché".

Sans vergogne ni avis de la commission municipale semble-t-il, le maire a signé un nouveau contrat de DSP avec la même société.

Si pour nous, la reconduction de la DSP était à envisager, la bonne gestion des finances aurait nécessité, a minima, analyse et présentation en commission du rapport d'activité fournie par la société pour en négocier au mieux les conditions.

Quant à la promesse électorale oubliée, les citoyens apprécieront mais peuvent s'attendre à d'autres renoncements. Qu'on ne nous qualifie pas d'oiseaux de mauvais augure ; les passerelles promises dans le tract électoral aux marinières lors d'une crue, avaient, cet hiver, une forte ressemblance avec les baignoires tant décriés.

Quant aux commissions municipales que Mr Surier promettait d'ouvrir aux "personnes extérieures qualifiées", nous attendons du maire qu'il explique pourquoi elles se réunissent si peu.

"Peut-être la méthode de gouvernance du maire actuel, est de cultiver le secret à l'excès, cliver, exclure et empêcher au final les énergies de se fédérer pour avancer".

**Se reconnaîtra qui voudra bien.**

## E-SMA Groupe des élus de la majorité

Depuis 16 mois, l'équipe municipale concentre toutes ses énergies pour apporter des réponses aux besoins des Mammésiens, et nous sommes très sensibles aux messages de reconnaissance de ces derniers.

Voici quelques résultats qui témoignent de l'efficacité des changements :

L'ouverture de l'agence postale communale, le démarrage du projet cantine scolaire avec l'obtention des subventions, l'arrivée pour la rentrée d'un nouvel ASVP, la redynamisation du marché, les travaux pour sécuriser la rue Grande, les travaux et réparations nécessaires et attendues depuis tant d'années dans les écoles, la réservation des places de voitures sur le parking de la mairie pour les infirmières qui rentrent tard chez elle, la réservation de places de voiture pour les enseignants dans la rue des écoles en période scolaire, le soutien à l'installation de notre médecin en rénovant et mettant à disposition la maison de la rue Grande.

Tous ces projets sont faits dans la transparence et en concertation avec les Mammésiens.

Pendant que nous travaillons au service de notre commune, l'opposition se cantonne à la polémique et passe beaucoup de temps à faire circuler de fausses informations destinées à polluer et à tromper les Mammésiens.

Sachez bien que dans notre village, depuis notre installation, le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale, adjoints et conseillers restent disponibles et attentifs à tous les Mammésiens afin de répondre au mieux aux nombreuses attentes exprimées.

|                         |   |
|-------------------------|---|
| 3 octobre               | <b>Déjeuner dansant</b> - Amicale des Anciens Combattants<br>Maison des Loisirs et de la Culture / 06 88 36 51 08 / 06 86 27 29 95  |
| 9 octobre<br>10 octobre | <b>Salon de la Gourmandise et du Savoir-faire (10h-18h)</b><br><b>Salon du Bien-être (10h-18h)</b><br>Par le Comité des Fêtes du Village de Saint-Mammès<br>Maison des Loisirs et de la Culture / 06 71 35 12 72 / 07 68 29 48 72 |
| 17 octobre              | <b>Déjeuner (12h) et thé dansant (15h)</b> - Les Jeunes des Années 60<br>Maison des Loisirs et de la Culture / 06 24 28 37 39   |
| 31 octobre              | <b>Balade d'Halloween, Conte à deux voix (16h-19h)</b><br>Circuit dans les clos / 06 71 35 12 72 / 07 68 29 48 72   |
| 7 novembre              | <b>Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918</b><br>Place de la Bosse / 01 64 23 39 41   |
| 13 novembre             | <b>Loto (20h)</b> - Vélo Club<br>Maison des Loisirs et de la Culture / 06 47 68 67 52   |
| 27 novembre             | <b>Soirée dansante (19h)</b> - Comité des Fêtes du Village de St-Mammès<br>Maison des Loisirs et de la Culture / 06 71 35 12 72 / 07 68 29 48 72  |
| 5 décembre              | <b>Commémoration Hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord</b> - Monument aux Morts / 01 64 23 39 41  |
| 5 décembre              | <b>Marché de Noël organisé par la commune</b><br>Place de l'Eglise et des Anciens Combattants / 01 64 23 39 41  |
| 12 décembre             | <b>Déjeuner de Noël (11h30)</b> - Club de l'Âge d'Or<br>Maison des Loisirs et de la Culture / 01 60 70 24 82  |
| 19 décembre             | <b>Goûter de Noël du CCAS</b><br>Maison des Loisirs et de la Culture / 01 64 23 56 64   |

# Semaine Bleue

Du 4 au 8 octobre  
organisé par le CCAS

Une semaine  
d'animations,  
d'activités  
et d'ateliers !

Renseignements  
et inscriptions :  
**01.64.23.56.64**

## avis d'enquête publique

Suite à la modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme), votée lors de la délibération du 31 mars 2021, le tribunal administratif de Melun va prochainement nommer un commissaire enquêteur pour mener une enquête publique.

**Nous vous tiendrons informés des dates de cette enquête via la page Facebook, le site internet et le panneau lumineux.**

## état civil

### Naissances

Victoria FONTAINE, le 18 mars  
Kurtys LARMONIE MONTOUT, le 24 mars  
Thierno KANDJI, le 26 mars  
Kéane BAUDUIN ROYAT, le 14 avril  
Ikitenya BEAUCHET NKIANI, le 22 mai  
Tom FORFERT, le 29 mai  
Karl OLBRECK, le 05 juin  
Orlane TEDESCHI, le 23 juin  
Urumi CZORNY, le 25 juillet  
James MARIAS, le 29 juillet  
Hayden GAUTIER GREGO, le 08 août

### Mariages

Pierre-Alexis VANDENBOOMGAERDE  
et Laure BARILLER, le 24 avril  
Serge KAPEMA OMBIA et Lisa YOMBO  
KOKULE, le 22 mai

Fabien RICHETTE et Delphine ARNAUD,  
le 03 juillet  
Cédric FRANÇOIS et Mégane DOGIMONT,  
le 24 juillet  
Robert BONNEVIE et Aïcha LATRECHE,  
le 02 août

### Décès

Georgette THEIN Veuve KLEIN, le 06 mars  
Christiane ROUSSET Épouse CHEBROU,  
le 11 mars  
Nicole RAPPENEAU Épouse CORMERAIS,  
le 15 mars  
Jacques POINSIGNON, le 29 mars  
Jean STASSE, le 30 mars  
Anthony VERLEYSSEN, le 07 avril  
Paulette LEIGNIER Épouse LUSSEON, le 29 avril  
Yvette GREINER Épouse PIAT, le 07 mai  
Philippe LOPEZ, le 09 mai  
Pierre GOGNEZ, le 31 mai  
Sylvain EDARD, le 05 juin

André BELLEVILLE, le 12 juin  
Jacqueline CLOOS Veuve PALLIER, le 12 juin  
Michel RAJNOVAC, le 24 juin  
Louise POURRIER Veuve LELAURE, 01 juillet  
Monique PINSARD Veuve CHARPENTIER,  
le 02 juillet  
Jacqueline TRANCY Veuve BELLEVILLE,  
le 19 juillet  
Hervé HACHE, le 19 juillet

### Transcriptions de décès

André PIHEN, le 08 décembre 2020  
Marie DELON épouse ROLAND, le 05 février  
Gilles GAUGUIN, le 07 février 2021  
Colette BAILLY épouse EDARD, le 19 février  
Guillette LAUDAT Veuve CHANTRE, le 22 février  
Serge HACHE, le 05 mars  
Gérard POMMIER, le 10 avril  
Joël CHABERGE, le 13 juillet 2021